

**PROGRAMME PLURIANNUEL D'INTERVENTION 2015-2019
POLITIQUE DE TRAITEMENT DES FRICHES ET DES SITES ET SOLS POLLUES**

CONVENTION D'ETUDE

**SARREBOURG – Centre-ville / Ilots rue des Cordeliers et de la place du Marché – Revitalisation - E
P09RU70H010**

Le Bureau de l'Établissement Public Foncier de Lorraine, agissant en vertu des délégations accordées le 23 juin 2015 par le Conseil d'Administration (délibération N° 15/015 portant adoption du Règlement Intérieur),

Vu le décret N° 73-250 du 7 mars 1973 modifié, portant création de l'Établissement,

Vu le programme pluriannuel d'intervention 2015-2019 approuvé le 4 mars 2015,

Vu la sollicitation de la commune de Sarrebourg pour une intervention de l'établissement dans le cadre de la revitalisation de son centre-ville et plus précisément des îlots rue des Cordeliers et place du Marché,

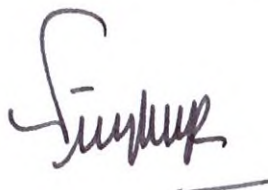
Sur proposition du Président,

- approuve l'engagement d'une étude technique et urbaine sur les emprises susvisées ; le montant prévisionnel de l'opération est de 150 000 € TTC pris en charge à 80% par l'EPFL et 20% par la commune de Sarrebourg,

- laisse le soin au Directeur Général de signer avec la commune de Sarrebourg la convention d'étude annexée à la présente délibération, et de procéder, en tant que de besoin, à des adaptations mineures d'ordre rédactionnel.



Le Président du Conseil d'Administration,



Julien FREYBURGER